

Paris, le 9 décembre 2009

Publication d'une étude KPMG sur le développement durable « 22 bonnes pratiques pour améliorer durablement votre rapport annuel »



Devenue incontournable pour les entreprises, la communication sur la démarche développement durable a fortement progressé. Près de 95% du SBF 120 présentent leurs actions dans ce domaine en 2009, contre 65% en 2003.

Une précédente étude de KPMG, parue en octobre dernier, « *Développement durable : attentes des investisseurs et pratiques des groupes du SBF 120* », soulignait **l'importance pour les investisseurs que les groupes s'engagent sur des objectifs définis en matière de développement durable**. Ils n'attendent pas qu'une simple photographie de la performance mais également des plans d'actions avec des échéances déterminées pour

l'améliorer.

Dans ce cadre, **KPMG publie une sélection de 22 bonnes pratiques pour améliorer durablement le rapport développement durable**. Illustrées d'exemples concrets, ces dernières sont présentées autour de **5 axes de réflexion : stratégie, enjeux, reporting, transparence et accès à l'information**. Elles apportent notamment des éléments de réponses aux questions suivantes :

- **Comment présenter les performances du groupe en matière de développement durable à la communauté financière ?**
- **Comment expliquer les enjeux auxquels le groupe et son secteur sont confrontés ?**
- **Comment se comparer aux groupes de son secteur ?**

46 autres bonnes pratiques sont également disponibles sur le site Internet www.kpmg.fr

Contact

Ingrid Pinchot, Attachée de presse KPMG, tél. 01 55 68 92 89, e-mail : ipinchot@kpmg.fr

KPMG en France

Premier cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil, KPMG* est membre de KPMG International, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 144 pays.

Le cabinet accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'Audit et d'Advisory. Il intervient auprès des PME, du secteur public et du secteur non marchand dans les activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

*Source : La Profession Comptable 2009